La nécessaire coordination de la vie associative

Le mardi 27 février a eu lieu à Beynat la traditionnelle réunion de coordination de la vie associative. Ce rendez-vous incontournable rassemble les élus, les animateurs de la mairie et bien sur l'ensemble des responsables associatifs.

Après un tour de table de présentation, les participants ont pour habitude d'échanger et de débattre autour des différents points prévus à l'ordre du jour.

Animée par Christine Carbonneil adjointe au maire chargée de la vie associative et ponctuée par des interventions du maire Jean-Michel Monteil et des deux animateurs Alexandre Miramon et Yann Lomenech , les sujets abordés cette année furent : les subventions, le rôle des deux animateurs , le kit du responsable associatif , les divers supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, affiches et tracts), et la gestion des salles et du matériel.

Cette année la nouveauté concerne les conditions de mise à disposition des différents locaux associatifs, régis dorénavant par une convention unique et simplifiée. Y est également intégrée sous certaines conditions la nouvelle cuisine aménagée du foyer rural Pierre Demarty. Par ailleurs, Le prêt de certain matériel municipal et/ou appartenant à l'association des marchés de producteurs de pays fait désormais lui aussi l'objet d'un conventionnement bien précis. Ce sont les animateurs de la mairie (et plus particulièrement Alexandre Miramon) qui sont en charge de cette nouvelle gestion plus rigoureuse mais nécessaire au vu du nombre important d'associations à Beynat et de leur besoin croissant en locaux et en matériels de toute sorte. Ces nouvelles règles qui incluent assurance et caution, permettent aussi de responsabiliser les présidents et responsables associatifs, dans le but de préserver la qualité et la pérennité des lieux et du matériel mis à disposition.

Après être revenu sur les premiers mois d'utilisation par les associations de la nouvelle halle Claude Duneton construite en 2017, la future salle multi-activités a ensuite été évoquée. Celle-ci sera adossée et reliée au gymnase intercommunal par un corridor. Une fois opérationnelle, elle permettra de désengorger le foyer rural Pierre Demarty par le déplacement dans ce nouveau lieu de toutes les activités dites « au sol » comme le judo, le yoga ou la danse par exemple. Une concertation avec les associations concernées est en cours afin de satisfaire aux attentes des futurs utilisateurs. La réunion s'est achevée par le passage en revu de l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier 2018. C'est l'animateur Yann Lomenech qui s'est chargé d'annoncer toutes les dates, prenant note des commentaires, précisions et rajouts à apporter à cette longue liste.